

accessoire, et, par conséquent, lire ou déclamer sur un ton convenable. Ici, M. d'Anglars diffère d'opinion avec certains professeurs qui prétendent que l'étude de l'analyse est inutile et entraîne une perte de temps considérable.

M. d'Anglars ne s'est pas contenté de donner des préceptes : il a appliqué les règles qu'il a développées en lisant et en déclamant successivement plusieurs morceaux des écrivains du grand siècle littéraire de Louis XIV, et notamment une poésie d'un de nos meilleurs littérateurs canadiens, M. Chauveau. Chacun a pu se convaincre que le mérite d'une composition littéraire, de quelque nature qu'elle soit, ne peut guère se faire sentir que si celui qui la dit ou la déclame s'identifie pour ainsi dire avec l'auteur, et que parfois le mauvais débit déprécie considérablement la valeur d'un morceau.

M. d'Anglars donnera la suite de son entretien à une séance ultérieure. (1)

Proposé par M. A. Allaire, secondé par M. P. Martel :  
 " Que des remerciements soient votés à M. le professeur d'Anglars à l'occasion de l'intéressant entretien qu'il vient de donner aux membres de la conférence, et de la promesse qu'il a faite de continuer son travail à une nouvelle séance."—Adopté.

M. A. Martin fait lecture d'une étude sur l'Organisation de l'instruction publique aux Etats Unis et en France.

M. Martin ayant transmis son manuscrit à l'association, et comme celle-ci en a déjà demandé l'insertion dans le Journal de l'instruction publique, nous croyons qu'il est inutile de donner ici une analyse de cet important travail.

Proposé par M. J. O. Cassegrain, secondé par M. J. T. Dorais :

" Que M. Martin reçoive les remerciements de cette association, à cause de l'excellente étude dont il vient de nous donner lecture, et que, de plus, ce monsieur soit prié de transmettre son manuscrit au secrétaire de l'association, afin que ce dernier puisse en demander l'insertion dans quelques-unes de nos revues et en particulier dans le Journal de l'instruction publique."—Adopté.

Proposé par M. A. D. Lacroix, secondé par M. H. Tétrault :

" Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge, pour la manière habile avec laquelle

(1) Les idées qu'a émises M. d'Anglars sur l'utilité de la lecture à haute voix sont corroborées par M. le ministre de l'instruction publique en France, dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux différents chefs de maisons d'éducation. On verra, par les extraits suivants de cette circulaire, qu'il n'y a pas qu'en Canada que l'enseignement de la lecture se donne d'une manière plus méthodique, mais qu'en France on n'est guère plus avancé qu'ici sur ce point.

" La lecture à haute voix est oubliée ou négligée dans la plupart des lycées et des collèges : elle doit être cependant un des éléments importants de l'instruction publique.

" Je n'ai pas besoin de vous dire combien cet art est utile dans une société démocratique, chez un peuple qui fait lui-même ses affaires, qui discute, qui délibère, qui a des réunions, des comités, des assemblées de toute sorte.

" Les écoles qui suivent nos établissements d'instruction secondaire peuvent être appelés dans leur vie à donner lecture de rapports, de procès-verbaux, de comptes-rendus ; n'est-il pas indispensable de lire de façon à être entendu et compris ?

" La lecture à haute voix ne compte-t-elle pas parmi les plus puissants moyens d'action dans la vie publique ?

" Il faut qu'en France on apprenne à lire ; c'est la meilleure manière d'apprendre à parler. Cet art, que nous désirons voir enseigner avec plus de méthode dans nos lycées et collèges, nous le croyons non moins utile à nos instituteurs, à cause des services de toute nature qu'ils sont appelés à rendre, surtout dans nos petites communes. La lecture d'un acte, d'un arrêté, d'une délibération municipale, n'est pas sans importance.

" Sans doute, la lecture est l'un des principaux exercices dans les écoles primaires ; mais c'est un art qui a besoin d'être enseigné comme les autres....."—Circulaire relative à la lecture à haute voix, par M. le ministre de l'instruction publique en France, 1878.

ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives."—Adopté.

Proposé par M. J. T. Dorais, secondé par M. H. Tétrault :  
 " Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau, et à MM. Valade, MacMahon et Braut, pour avoir bien voulu honorer cette conférence de leur présence, ainsi que pour les bons conseils qu'ils ont donnés aux membres de l'association."—Adopté.

La question suivante sera de nouveau discutée à la prochaine conférence :

" Doit-on consacrer autant de temps à l'étude de l'ANGLAIS qu'à celle du FRANÇAIS ? "

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,  
 Secrétaire.

VARIÉTÉS

*Histoire de la chauve-souris* (Mammifère volant)—Narrer l'histoire de la chauve-souris est, chacun en conviendra, une tâche ingrate à plus d'un titre. La bête en question, alligée d'une laideur amère, repoussante, ne peut être présentée par le narrateur à son auditoire comme une héroïne dont l'agréable portrait ou le charme du caractère conquiert, dès l'abord, la sympathie générale.

Mais s'il est impossible de la rendre intéressante à ces deux points de vue, la chauve-souris ne peut manquer d'inspirer de l'attrait aux amateurs de l'étrange, du bizarre, de l'anormal, voire même du merveilleux et du fantastique, car la chauve-souris est tout cela.

N'est-il pas singulier, en effet, qu'un être dont le corps est couvert de poils, dont la bouche est armée de dents, s'élève dans les airs, et s'y maintienne avec plus de facilité même qu'une hirondelle ?

Mi-oiseau, mi-quadrupède, la chauve-souris se rapproche de l'homme par certains organes et notamment par les mammelles que les femelles portent placées sur la poitrine ; c'est à ce dernier caractère, ou le sait, que l'animal doit de figurer dans la classe des mammifères.

Une particularité frappante s'attache encore à l'organisation déjà si singulière de la chauve-souris : chez elle, les sens présentent une intervention qui lui permet de voir avec les oreilles et d'entendre avec le nez, et la chose n'est pas plus apocryphe que la position qu'affectionne l'animal de se tenir, dans sa retraite, suspendu par les pieds de derrière la tête en bas, immobile ou endormie dans cette étrange attitude.

La science s'est évertuée à trouver un nom qui qualifiât justement un composé si bizarre ; la bête a été tout à la fois appelée *espertillon*, en égard à ses habitudes nocturnes ; *anthropomorphe* en raison des caractères qui la rapprochent de l'homme ; *chiroptère*, autrement dit *main ailée*, enfin *chauve-souris*, bien qu'elle ne soit ni chauve ni souris.

Enveloppée de ses grandes ailes livides, comme d'un drapierie funéraire, la chauve-souris ne personifie pas mal la mort dont le vulgaire l'a fait l'emblème, pendant que l'ignorance et la superstition la dotaient des attributs les plus ténébreux : *esprit de la nuit*, *envoyé de l'enfer*, allié de Satan, telles sont les épithètes qui, de nos jours, s'attachent encore à la vilaine bête.

Il est vrai de dire que les habitudes de cette dernière prêtent beau jeu aux imaginations des esprits ignorants ou imbus d'idées fausses.

A part son étroite parenté avec les vampires qui ont longtemps passé pour sucer le sang des hommes et des animaux, la chauve-souris, ainsi que les spectres traditionnels des légendes, hante les ruines abandonnées, les sombres caveaux, les grottes sépulcrales ; de même que le mensonge redoute la lumière, elle hait et fuit l'éclat du jour, mais, quand le brillant soleil a fait ses adieux à la terre, et que la lueur douteuse du crépuscule se répand sur la nature, à l'heure où le hibou taciturne sort de sa retraite, la chauve-souris abandonne la besogne pour se mettre à la besogne.

—A la besogne ?

—Sans doute ; croyez-vous que la bête, puisqu'elle n'a rien à démêler avec l'enfer, n'a pas son rôle, sa raison d'être, comme toutes les créatures de ce monde ?

Elle continue, durant la nuit, l'œuvre commencée pendant le jour par les oiseaux insectivores ; elle chasse les papillons nocturnes et les insectes qui, à la faveur des ténèbres, commencent leurs larcins et leurs déprédations dans les vergers et autres lieux.

Les savants qui, par leurs approfondis et incessants labeurs, sont parvenus à reconstruire l'histoire du monde primitif, nous ont donné de curieux détails concernant les animaux vivant sur notre globe avant l'apparition de l'homme, et dont les débris attestent une existence et des formes différentes de celles qu'on voit de nos jours.